

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

### DE CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUARZEL DU 30 MARS 2012

L'ensemble du Conseil Municipal était présent, à l'exception de Mme TALARMAIN, absente excusée, et de Mme MOUCHOT, absente excusée qui a donné pouvoir à M. TALARMIN. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

#### AVIS SUR LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A)

Une D.I.A. est présentée, qui concerne la vente d'une propriété appartenant à Monsieur Christian Rivoira, pour un terrain non bâti, « Le Carpont ». Après étude et délibération, le Conseil Municipal déclare ne pas vouloir user du droit de préemption de la commune.

#### RESTRUCTURATION DE LA SALLE DE SPORT DU CENTRE BOURG

Après avoir pris connaissance du résultat de l'appel d'offres et des propositions de la commission d'achat, le Conseil Municipal délibère et statue sur le choix des entreprises des lots 1 et 3 de façon suivante :

Lot n° 1 : restructuration des sols sportifs ; l'entreprise ART-DAN, de Carquefou, est retenue pour un montant de 116 135,19 € TTC. Lot n°3 : maçonnerie, menuiseries bois et alu, carrelage, peinture ; l'entreprise LALOUER BOUCHER de Gouesnou est retenue pour un montant de 66 471,48 € TTC. Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer ces marchés et mettre en œuvre les travaux.

#### PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance de la possibilité d'évolution de carrière de l'un des agents en poste, le Conseil Municipal délibère et décide la création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (30h13) à compter du 01/04/2012.

#### DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de subvention émanant de l'association « Celt » Ta Piou (musiques traditionnelles bretonnes et celtiques), récemment créée. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce en faveur de l'octroi d'une subvention de « démarrage » de 75€ pour l'année 2012.

#### AFFAIRES FINANCIÈRES

##### FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'évolution des bases et indique également le montant des dotations reçues de l'État. Tout en étudiant les taux appliqués dans les différentes communes du Pays d'Iroise, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Plouarzel a fait le choix de maintenir, depuis de nombreuses années, les abattements à la base (10%), par personne à charge (15%), et lié au handicap (10%), applicables aux résidences principales. D'autres communes ont fait le choix de baisser légèrement leurs taux, en supprimant cependant les abattements énoncés ci-dessus. Monsieur le Maire, présentant le caractère social de ces abattements, propose aux conseillers municipaux de les maintenir, tout en faisant légèrement et régulièrement évoluer les taux des taxes locales, afin de financer les services en place et les travaux.

##### Vote des taux :

	TH	TFB	TFNB
2011	19,95%	27,00%	46,67%
2012	20,15%	27,27%	46,67%

Monsieur le Maire propose une augmentation de 1% du produit de la taxe d'habitation (TH) et de la taxe sur le foncier bâti (TFB) pour financer les projets d'investissement. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité ; les taux seront donc les suivants :

### BUDGET PRIMITIF 2012 DU BUDGET PRINCIPAL

La commune comptant plus de 3 500 habitants à présent, la nouvelle présentation obligatoire du budget, par article et par fonction, est expliquée à l'assemblée.

#### **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 3 262 300 €, répartie ainsi :

- Dépenses :

Chap. 011	charges (eau, énergie, fournitures, téléphone, maintenance, entretien, documentation, affranchissement, cantine...)	934 130
Chap. 012	charges de personnel (tous services confondus : salaires, charges, médecine du travail ...)	1 010 700
Chap. 014	dégrèvements jeunes agriculteurs, reversement de la taxe de séjour à l'OMT	11 500
Chap. 65	Participations, subventions, contrat d'association, indemnités des élus, cotisations	439 750
Chap. 66	charges financières (intérêts des emprunts)	252 000
Chap. 67	charges exceptionnelles (recettes annulées, ...)	1 500
Chap. 022	dépenses imprévues	58 720
Chap. 023	prévision de virement en investissement	554 000

- Recettes :

Chap. 013	remboursement sur rémunération du personnel (maladies, contrat aidé,...)	41 350
Chap. 70	recettes des services (concessions, régies d'abonnement à la médiathèque, remboursement de frais à la commune...)	304 130
Chap. 73	impôts et taxes	1 765 600
Chap. 74	dotations et participations (de l'État, notamment)	921 347
Chap. 75	loyers des immeubles et commerces	49 600
Chap. 002	Report d'excédent de fonctionnement 2011	180 273

#### **Section d'investissement**

Monsieur le Maire fait le point sur les divers projets et travaux en cours, notamment :

Le pôle santé : grâce aux réservations effectuées par les professionnels de santé, l'opération est presque close et la quasi-totalité des espaces proposés acquise ou en cours d'acquisition.

Les cellules commerciales : le projet avance ; une cellule serait acquise, la ou les autres louées.

L'équilibre dépenses/recettes est atteint à la somme de 2 811 700 € répartie comme suit :

- Dépenses :

Chap. 20	Achat de logiciels et études	27 000
Chap. 21	Achat de matériel, mobilier, outillage, plantations, acquisition de terrains...	87 000
Chap. 23	Travaux de bâtiment, de voirie et réseaux,...	941 500
	dont :	
	231313 Grosses réparations de bâtiments	39 500
	231317 Extension cantine Plouarzel	25 000
	231321 cellules commerciales	370 000
	231383 École publique	20 000
	231397 Sol salle omnisport	240 500

	231501	<i>bourg columbarium Trezien</i>	3 500	
	231506	<i>Mise en accessibilité voirie</i>	16 500	
	231507	<i>Grosses réparations voirie - diverses voies</i>	100 000	
	231509	<i>Travaux sécurité voirie</i>	32 000	
	231512	<i>Aménagement voirie rond-point RD 28</i>	50 000	
	231517	<i>stade Louis Le Ru</i>	20 000	
	231560	<i>Participation communale aménagement Corsen</i>	4 500	
	231562	<i>Piste bmx et abords</i>	20 000	
Chap. 16	Remboursement du capital des emprunts			442 100
Chap.001	Déficit d'investissement reporté			1 314 100
- <u>Recettes</u> :				
Chap. 13	Subventions de l'État, de la région, du département, de la communauté de communes			229 570
Chap. 16	Emprunts à réaliser pour financer les travaux (dont report de 2011)			997 200
Chap. 021	Prévision de virement de la section de fonctionnement			554 000
Chap.024	Vente de terrains et immeubles.			300 000
Chap. 10	Dotations fonds divers et réserves			720 930
	<i>Dont Article 1068 : part d'excédent de fonctionnement 2011 affectée à l'investissement</i>		508 004	
Chap. 27	remboursement avance financière SPIC			10 000

Soumis au vote de l'assemblée, ce budget primitif 2012, en tenant compte de recettes de taxe d'habitation et de foncier bâti majorées de 1 %, est voté à l'unanimité.

## BUDGET PRIMITIF 2012 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COMMUNAL

**Section d'exploitation** : l'équilibre dépenses/recettes est réalisé à hauteur de 597 060 €, avec la répartition suivante :

<u>Dépense</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 11	Eau, énergie, études, frais divers	14 000	Chap. 70	Redevances d'assainissement et taxes de raccordement	326 940
Chap. 12	Personnel mis à disposition par la commune	21 325	Chap. 042	Subventions / amortissement	48 390
Chap. 65	Participations et charges de gestion prévisionnelles	279 311	Chap. 002	Excédent de fonctionnement reporté	221 730
Chap. 66	Intérêts des emprunts	86 200			
Chap.67	Charges exceptionnelles	6 000			
Chap.023	Prévision de virement en investissement	91 000			
Chap. 042	Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements	99 224			

**Section d'investissement** : dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 875 824 € € :

<u>Dépense</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 21	études assainissement Ruscumunoc	20 434	Chap. 13	Subventions d'investissement	103 000
Chap. 23	Travaux	700 000	Chap. 16	Emprunts	100 000
Chap. 16	Remboursement annuité/capital des emprunts	107 000	Chap. 10 (1068)	Virement excédent section d'exploitation 2011	97 000
Chap. 40	amortissement	48 390	Chap. 21	Remboursement du SIVU (terrains, 1 <sup>ère</sup> station)	10 000
			Chap. 23	remboursement / avance forfaitaire	24 000
			Chap. 021	Prévision virement de la section d'exploitation	91 000
			Chap. 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	99 224
			Chap. 001	Excédent d'investissement reporté	351 600

Après délibération, soumis au vote de l'assemblée, le budget primitif assainissement communal 2012 est adopté à l'unanimité.

## BUDGET SPIC CRÈCHE « L'ÎLE AUX ENFANTS » : BUDGET PRIMITIF 2012

En section d'exploitation, les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 558 430 €, de la façon suivante :

<u>Dépenses :</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 011	Fournitures	56 510	Chap. 013	Atténuation de charges	7 000
Chap. 012	Frais de personnel	490 920	Chap. 70	Participation des familles	127 100
Chap. 65	Autres charges gestion courantes	800	Chap. 74	Subventions	414 634
Chap. 66	Autres charges financières	200	Chap. 75	Autres produits de gestion courante	100
Chap. 67	charges exceptionnelles (remboursement avance / commune)	10 000	Chap. 002	Excédent de fonctionnement reporté	9 596

En section d'investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 10 000 €, comme suit :

<u>Dépenses :</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 16	emprunts et dettes (remboursement d'une partie de l'avance de la commune)	10 000	Chap. 16	emprunts et dettes	10 000

Après délibération, ce budget est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

### PRÉSENTATION POUR INFORMATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET DU BUDGET PRIMITIF 2012 DE L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2011

##### **Section d'exploitation**

Dépenses : 108 953,70 €

Recettes : 131 390,55 dont résultat de l'exercice : 116 209, 71 € et excédent de l'exercice reporté : 15 180,84 € Résultats de clôture : + 22 436,85 €

##### **Section de l'investissement**

Dépenses : 2 827,56 €

Recettes : 2 828,59 €

**Affectation de résultat de fonctionnement 2011** : excédent 2011 : 22 436,85 €

En section d'investissement : 2 356 €

Report en section de

fonctionnement : 20 080,85 €

## BUDGET PRIMITIF 2012

**Section d'exploitation** : Dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 124 126 €, de la façon suivante :

<u>Dépenses :</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 011	Charges à caractère général	55 588	Chap. 70	Vente de produits et prestations	66 300
Chap. 012	charges de personnel et frais	56 380	Chap. 74	Subventions d'exploitation	24 446
Chap. 65	Autres charges gestion courante	11 510	Chap. 75	Autres produits de gestion courante	13 300
Chap. 66	charges financières	100	Chap. 002	Excédent de fonctionnement reporté	20 080
Chap. 67	charges exceptionnelles	5 48			

**Section d'investissement** : l'équilibre dépenses/recettes est atteint à la somme de 2 357,00€ :

<u>Dépenses :</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 16	Emprunt	2 357	Chap. 10	apports, dotations, réserves	2 356
			Chap. 001	résultat reporté ou anticipé	1

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ces documents et déclare n'avoir aucune remarque à formuler.

## PRÉSENTATION POUR INFORMATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET DU BUDGET PRIMITIF 2012 DU SIVU ASSAINISSEMENT (PLOUARZEL ET LAMPAUL PLOUARZEL)

### COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET DU SIVU ASSAINISSEMENT (PLOUARZEL ET LAMPAUL PLOUARZEL)

#### **Section d'exploitation :**

<u>Dépenses :</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 011	Charges à caractère général	49 009,99	Chap. 75	autres produits gestion courante	128 400,00
Chap. 012	charges de personnel et frais	30 310,00	Chap. 77	produits exceptionnels	7 006,64,00
Chap. 65	Autres charges gestion courante	24 128,54	Chap. 042	opération d'ordre transfert entre sections	10 197,00
Chap. 66	charges financières	9 378,62		Total	145 603,64
Chap. 042	op. d'ordre transfert entre sections	58 727,00	Chap. 002	Excédent de fonctionnement reporté	32 801,85
	total dépenses	171 554,15		total recettes	178 405,49

Excédent de fonctionnement : 6 851,34 € dont l'affectation se fera en totalité en section de fonctionnement.

**Section d'investissement :**

<u>Dépenses :</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 20	immobilisations incorporelles	0	Chap. 13	subventions d'investissement	0
Chap. 21	immobilisations corporelles	1 780,65	Chap. 16	emprunts et dettes assimilées	1 523 310,00
Chap. 23	immobilisations en cours	733 196,77	Chap. 23	immobilisations en cours	59 376,25
Chap. 040	op. d'ordre transfert entre sections	10 197,00	Chap. 040	Op. d'ordre transfert entre sections	58 727,00
	total	745 174,42			
	solde d'exécution négatif reporté	1 066 120,88			
	Total dépenses	1 811 295,30		Total recettes	1 641 413,25

BUDGET PRIMITIF 2012 DU BUDGET DU SIVU ASSAINISSEMENT (PLOUARZEL ET LAMPAUL PLOUARZEL)

**Section d'exploitation :** Dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 292 578,00 €, de la façon suivante :

<u>Dépenses :</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 011	Charges à caractère général	49 250,00	Chap. 75	autres produits gestion courante	275 530,00
Chap. 012	Frais de personnel	20 790,00	Chap 042	op. d'ordre transfert entre sections	10 197,00
Chap. 65	Autres charges gestion courante	25 400,00			
Chap. 66	charges financières	65 455,00		résultat reporté ou anticipé	6 851,00
Chap. 022	dépense imprévues	5 000,00			
Chap. 023	virement à la section d'investissement	36 185,00			
Chap 042	op. d'ordre transfert entre sections	90 498,00			

**Section d'investissement** : l'équilibre dépenses/recettes est atteint à la somme de 777 012,00 € :

<u>Dépenses :</u>			<u>Recettes</u>		
Chap. 21	immobilisations corporelles	15 000,00	Chap. 13	subventions d'investissement	650 329,00
Chap. 23	immobilisations en cours	215 742,00	Chap. 021	virement de la section d'exploitation	36 185,00
Chap. 16	emprunts et dettes assimilées	336 190,00	Chap. 040	Op. d'ordre transferts entre sections	90 498,00
Chap. 020	dépenses imprévues	30 000,00			
Chap. 040	op. d'ordre transfert entre sections	10 197,00			

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ces documents et déclare n'avoir aucune remarque à formuler.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **PROTECTION SOCIALE DU PERSONNEL**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le Centre de Gestion du Finistère va engager en 2012 et prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### **MODIFICATION DES DATES D'OUVERTURE DE L'AIRE DE SERVICE POUR CAMPING-CARS ET DU CAMPING DE RUSCUMUNOC.**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que des demandes parviennent régulièrement à la mairie pour des séjours sur l'aire de service pour camping-cars et au camping de Ruscumunoc en dehors de la période d'ouverture actuelle (15 mai -15 septembre). Il propose au Conseil d'ouvrir l'aire et le camping de Ruscumunoc au public du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce en faveur de cette modification, applicable au seul site de Ruscumunoc et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la mettre en œuvre à compter de 2012.

### **JUMELAGE AVEC CLIFDEN (IRLANDE)**

Monsieur le Maire, ainsi que des élus qui ont participé au voyage à Clifden, font un compte-rendu à l'assemblée. Le rapport de voyage ainsi que des photos sont visibles sur le site internet de la commune.

### **PRÉAVIS DE GRÈVE DANS LES BUREAUX DE POSTE DU SECTEUR DE LA DIRECTION DE SAINT RENAN (9 SITES CONCERNÉS, DONT PLOUARZEL).**

Le Conseil Municipal unanime déclare soutenir la demande de maintien des plages d'ouverture des bureaux de poste les plus larges possibles, afin de rendre le meilleur service à la population.

### **OUVERTURE DES DÉCHETTERIES**

Pour que l'ouverture au public des déchetteries soit effective jusqu'à 12h00, il est demandé que le gardien termine son service à 12h15 ceci permettant au public de décharger jusqu'à 12h00.

### **VITESSE DE CIRCULATION À LOKOURNAN VIAN**

Afin d'assurer la sécurité du hameau de Lokournan Vian, il est demandé l'implantation (et le respect) d'un panneau de limitation à 50 km/h.